

Le futur pôle culturel

Missionné par Rafika Rezgui en septembre 2021 pour une mission de préfiguration d'un futur lieu culturel (pour pallier à la destruction de la Maison de la Jeunesse et de la Culture en 2016), Gérard Funès, maire honoraire de Chilly-Mazarin, a présenté son rapport lors du conseil municipal du 23 mai 2022.

La concertation

Après 9 mois de concertation auprès des associations, des partenaires, des services municipaux et des artistes locaux, Gérard Funès a pu établir une analyse précise des besoins et des perspectives concernant ce nouvel établissement culturel.

Les besoins

L'analyse a permis de pointer plusieurs nécessités pour l'équipement :

- 1 salle de spectacle polyvalente,
- 2 salles de danse minimum, à destination des associations et du conservatoire,
- 1 lieu d'expression théâtrale,
- 1 espace de détente et de rencontre,

le tout en complémentarité avec l'[Opéra de Massy](#) et le [Théâtre de Longjumeau](#).

Des options sont également envisagées pour proposer une offre à l'échelle intercommunale, telles qu'un Fablab (laboratoire de fabrication numérique ouvert au public) et des espaces hybrides pour les pratiques émergentes et les artistes amateurs.

3 Scenarii d'implantation

Concernant l'implantation, plusieurs scenarii sont envisagés :

- le site de l'ancienne MJC
- le site de l'ancienne entreprise Découflé
- le partage des lieux entre ces 2 sites

Le soutien de l'[Agglomération Paris Saclay](#)

Le nord de l'agglomération Paris-Saclay étant insuffisamment pourvue de lieux permettant le développement de pratiques amateurs et émergentes, que ce soit de l'art dramatique, des danses diverses, de la musique, etc... c'est tout naturellement que la municipalité à demander à la [Communauté d'agglomération Paris-Saclay](#) de prendre en compte la dimension intercommunale de son projet.

Il s'agit pour la ville de travailler en complémentarité et synergie avec les autres communes du territoire afin de favoriser une solidarité et de développer le rayonnement intercommunal en matière culturelle, grâce notamment à une offre complémentaire à celles des artistes qui se produisent à l'Opéra de Massy ou au Théâtre de Longjumeau.

C'est ainsi que Rafika Rezgui a sollicité le président de l'agglomération. Ces efforts ont permis d'aboutir à un avis favorable, le futur pôle culturel étant inscrit au titre de la programmation pluriannuelle des investissements budgétaires de la Communauté d'agglomération, qui s'engage déjà dans le cofinancement d'une étude de programmation en vue de sa réalisation.

Contact

Place du 8 mai 1945

91380 Chilly-Mazarin

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)